

Introduction
Politique du service

MATTHIEU GELLARD, BERTRAND HAAN et JÉRÉMIE FOA

Rien n'est plus précieux que le service du roi selon Jean Barillon, secrétaire du cardinal Duprat et auteur d'un journal qui couvre le début du règne de François I^{er}. Il mérite, écrit-il, qu'on lui sacrifie « cœurs, corps, biens et fortunes¹ ». Aucune obligation bien entendu à voir dans ces protestations l'expression d'une absolue sincérité : elles constituent plutôt l'affichage public d'un lien constamment revendiqué et recherché durant la première modernité.

Le service est en effet au cœur des relations politiques à l'époque moderne et en faire un objet d'histoire permet de mieux comprendre les rapports entre le prince et ses sujets. Pour autant, le service a été moins spécifiquement envisagé dans l'analyse des rapports entre individus à la Renaissance et à l'âge classique que d'autres facettes de ceux-ci tels les liens de fidélité, de clientèle et de patronage ou encore d'amitié, les frontières, très poreuses, qui séparent ces liens, leur intensité, les relations et la sincérité qu'ils supposent ayant été activement débattues depuis les travaux pionniers de Roland Mousnier, de Sharon Kettering ou de Kristen B. Neuschel pour les élites françaises². Dans la lignée de ces travaux, l'ambition du présent ouvrage est d'approfondir la compréhension des rapports qui tiennent ensemble les communautés politiques modernes³.

1. VAISSIÈRE Pierre de (éd.), *Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat, 1515-1521*, Paris, H. Laurens, 1897, t. 1, p. 178. Ce volume est issu d'une journée d'études tenue à la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne le 8 juin 2016 et d'un colloque international tenu du 29 au 31 mars 2018 à Sorbonne Université. Les participants à la journée d'études ayant parfois proposé une autre communication lors du colloque, seule cette seconde communication est publiée ici (Philippe Hamon, Fabrice Micallef, Michel Nassiet et Pierre-Jean Souriac). Sinon, c'est la communication de la journée d'études qui est publiée (Mark Greengrass et Olivier Poncet). Nous remercions par ailleurs Stephen Alford, Carolina Esteves Soares, Eduardo de Mesa et Susana Truchuelo d'avoir participé au colloque.
2. Voir tout particulièrement la synthèse européenne dirigée par Charles Giry-Deloison et Roger Mettam : *Patronages et clientélismes, 1550-1750. France, Angleterre, Espagne, Italie*, Villeneuve-d'Ascq, université de Charles-de-Gaulle-Lille III, et Londres, Institut français du Royaume-Uni, 1995.
3. Il faut ici signaler la belle synthèse – la première spécifiquement consacrée au service – portant sur la monarchie espagnole, dirigée par Alicia Esteban Estríngana : *Servir al rey en la Monarquía de los Austrias. Medios, fines y logros del servicio al soberano en los siglos XVI y XVII*, Madrid, Sílex, 2012.

Plus que la relation patron/client, la relation de service appartient au lexique des *xvi^e* et *xvii^e* siècles. Elle embrasse en outre plus largement l'ensemble des sociétés anciennes, unissant des individus au-delà des communautés dans lesquelles ils s'inscrivent. En dernière instance, tous les sujets sont unis à leur souverain par des liens de service caractérisés par de fortes dimensions transactionnelles et sentimentales. Le service se retrouve en effet à tous les échelons de la société. Dans les strates supérieures, conseillers du roi, ambassadeurs, militaires, magistrats, officiers ou gouverneurs ont en commun de se définir comme des « serviteurs du roi » par excellence, au-delà des différentes charges qu'ils peuvent occuper. Ces hommes se représentent comme la chair et le sang du pouvoir, dont ils assurent le fonctionnement au quotidien et qu'ils incarnent auprès des sujets ou des princes européens. Le service du roi n'est toutefois pas le monopole des nobles et des officiers. Il caractérise tout autant les clercs, les communautés d'habitants, les municipalités et les partis politico-religieux que les particuliers : tous invoquent aussi leur attachement indéfectible au prince. Si la réflexion autour du service doit transcender les catégories sociales, celles-ci influencent cependant aussi bien sa conception que sa réalité, la relation des différents acteurs à l'autorité souveraine dépendant bien entendu de leur position dans le champ social.

Le service est donc un élément crucial de l'imaginaire politique de la première modernité. Cet imaginaire se heurte évidemment à l'épreuve des faits pour déterminer les choix des acteurs, modeler leurs conduites et leurs conceptions politiques. Son caractère malléable fait en outre que son application pratique, quotidienne est loin d'être aisée. En effet, si la relation de service est dite et vécue comme un contrat, celle-ci doit être librement consentie et n'est jamais fixée par écrit. Loin d'être figée dans le temps, elle est en outre changeante et peut sans cesse se rompre tant la réciprocité qu'elle suppose crée des tensions. De ce point de vue, les conflits civils et confessionnels des *xvi^e* et *xvii^e* siècles constituant des temps de disharmonie, de concurrence et même d'opposition entre des liens interpersonnels, des imaginaires politiques et des convictions religieuses, ils agissent comme autant d'épreuves, puissants révélateurs de la relation de service, de sa fragilité et des mutations profondes qui l'affectent au même titre que la société politique qu'elle contribue à façonner.

Formes du service

Les actes qui rendent concret le service au prince n'ont pas de forme définie, même si l'imaginaire qui s'y rattache le veut d'abord et avant tout charnel ; c'est en effet son corps que le serviteur doit mettre à la disposition de son souverain. Ainsi, très nettement, le service militaire est largement valorisé, la force d'attraction du modèle nobiliaire voire aristocratique

jouant pleinement aux deux premiers siècles de l'époque moderne. Comme le rappelle Nicolas Le Roux en conclusion, il reste cependant largement minoritaire, la forme majoritaire de service dû au roi étant l'impôt et plus largement le soutien financier ou le logement et l'entretien des soldats. Alors en plein développement, l'information a aussi un poids véritable, qu'il s'agisse de sa collecte par divers biais, officiels et officieux, de sa transmission voire de son interception, de son usage à des fins de conseil ou d'espionnage mais aussi de sa diffusion par des écrits politiques, historiques ou à vocation philanthropique (Éric Durot, Fabrice Micallef, Stéphane Haffemayer, particulièrement)⁴. L'information secrète n'est pas moins importante comme l'a montré Stephen Alford pendant le colloque, l'agent anglais Thomas Phelippes qu'il a étudié insistant sur l'importance des *intel-ligences* pour les gouvernants.

La relation de service se retrouvant dans toutes les strates de la société, la forme du service épouse les capacités et situations de chacun des sujets. Durant la guerre d'indépendance de 1488-1491 en Bretagne, les édiles de Rennes proposent à la jeune duchesse de l'accueillir dans leur ville, proposition qui n'est pas sans risque mais qui témoigne d'une forme de service conforme à ce qu'ils sont à même d'offrir. Michel Nassiet montre également comment les femmes de chambre d'Anne de Bretagne réussissent à expulser de son appartement Alain d'Albret, qui était sur le point de la violer. Il s'agit là d'une forme de service domestique, dont Nicolas Schapira explore un autre aspect avec le rapport entre les maîtres et leurs secrétaires. Enfin, comme le souligne Philippe Hamon à propos des communautés rurales, le refus de s'engager contre le prince ou d'entretenir le désordre peut aussi constituer une forme de service. Le choix du retrait pour éviter de contribuer aux troubles est certes moins ambitieuse, un service par la négative, mais elle peut parfois être réclamée par le roi.

La lisière peut en outre se révéler fine entre service et rébellion, comme en témoigne là encore l'exemple des communautés rurales étudiées par Philippe Hamon. Lorsque ces communautés interviennent contre des troupes locales prédatrices, qui se disent royales, tout dépend de l'aval, a posteriori la plupart du temps, que les autorités royales donnent à ces interventions. Or, les offres de service de ces communautés ne sont pas toujours bien accueillies, malgré les pétitions et demandes qu'elles envoient. Le service, ce peut donc aussi être le service dont le prince ne veut pas. De fait, beaucoup d'acteurs du temps pensent que le service armé des communautés rurales est dangereux, générateur de désordres, voire que le tiers

4. Sur l'importance gagnée par l'information et sur la professionnalisation et l'extension de la pratique du conseil aux souverains à partir de la Renaissance, voir DOVER Paul M., *The Information Revolution of Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021 et MICHON Cédric, « Le Conseil des princes à la Renaissance. Quelles leçons pour aujourd'hui? », *Commentaire*, 173/1, 2021, p. 113-120.

état doit être exclu du service armé au risque de faire advenir un monde à l'envers. Il n'y a donc pas loin pour que ces offres de service soient requilifiées en démarches subversives.

Comme le soulignait Pierre-Jean Souriac lors de la journée d'études à propos du parti protestant dans les années 1620, il est important de noter que le service du roi reste un horizon, aussi bien pour ceux qui se révoltent que pour ceux qui s'y refusent, la question se posant à tous étant alors de savoir s'il convient de servir de souverain par la révolte ou par l'obéissance. La déclaration du prince de Condé après la prise d'Orléans en 1562 formulait déjà cet argument du service du prince par la révolte et Arlette Jouanna en a fait l'étude dans son *Devoir de révolte*⁵.

Qui servir ?

Dans une Europe moderne innervée de multiples communautés enchâssées, le service du roi n'est jamais exclusif. Il s'y ajoute toujours, sans forcément se surimposer à lui ou lui faire concurrence, une défense de la chose publique, de l'État, d'une Église ou de « libertés ». Se dessine donc une sphère du bien commun plus large que la figure du prince et qui est susceptible de déterminer l'engagement ou non en faveur de ce dernier. Comme l'explique Philippe Hamon, l'impôt est payé pour que le roi assure la paix et la sécurité et n'a plus à être versé quand rien ne trouble le calme. En effet, personne ne sert en conscience contre ses intérêts. Comme le montre Mario Rizzo dans le cas de Milan, ceux qui servent et profitent en retour des bienfaits du patronage partagent des valeurs avec leur maître. Autrement dit, ceux qui participent au système de pouvoir ont intérêt à le consolider. Malgré l'imaginaire qui entoure le service, celui-ci n'est pas un absolu ou un idéal éthéré et il convient de rendre aux acteurs leur marge d'autonomie. Servir le roi, c'est s'engager pour un ordre politique qu'on juge important de défendre et/ou pour un individu qu'on juge légitime et digne d'être servi. Ainsi, les Moscovites qui servent un tsar auto-proclamé le font car il a été légitimé par des institutions traditionnelles, comme le montre Marie-Karine-Schaub. Géza Pálffy et Ferenc Tóth mettent quant à eux en lumière la prétention des nobles hongrois à choisir leur prince.

Ces attaches multiples s'ancrent parfois dans une réalité institutionnelle, comme c'est le cas dans le Saint-Empire. Dans cet espace, toute souveraineté est en effet partagée, au moins entre l'autorité territoriale et le pouvoir impérial. Le duc de Mecklembourg-Schwerin, étudié par Indravati Félicité, en a par exemple fait les frais pendant la guerre de Hollande. Son changement d'alliance au profit du roi de France ayant placé ses troupes face à un

5. JOUANNA Arlette, *Le Devoir de révolte. La Noblesse française et la Gestation de l'État moderne (1559-1661)*, Paris, Fayard, 1989.

dilemme, celles-ci ont préféré ne pas braver l'interdit émis par l'empereur et ont refusé d'affronter les armées de ce dernier plutôt que d'obéir au prince pour lesquelles elles étaient censées combattre. Claire Gantet discerne ainsi trois services possibles, pour le moins, dans l'Empire : le service à l'empereur, le service au prince territorial – dont la légitimité, en cas de divergence avec l'empereur, se fonde sur les libertés allemandes – et le service de la *patria*, possiblement autonome par rapport au pouvoir impérial. Même lorsque la géographie politique paraît moins complexe, les obligations de service se conjuguent généralement au pluriel et l'obéissance à l'autorité souveraine se trouve souvent en situation de concurrence, que ce soit avec l'obéissance due aux échelons inférieurs ou générée par les relations familiales.

Il n'est donc possible de comprendre le service aux détenteurs de l'autorité politique qu'au sein d'un mille-feuilles d'engagements. Du reste il n'est pas toujours évident de savoir à qui ou à quoi le service est rendu. Les communautés rurales de Vénétie, étudiées par Philippe Hamon, se lèvent au nom de Marco : est-ce le service de la République qui est en jeu ou la lutte pour maintenir l'ordre et la paix ? Même chose en Tarentaise en 1536-1537 (Philippe Hamon toujours), s'agit-il de servir le prince ou de lutter contre les soldats pilleurs, les deux n'étant évidemment pas incompatibles ? De même les gens d'armes dans les compagnies d'ordonnances : sont-ils présents sur le champ de bataille pour leur capitaine, souvent un parent ou un voisin, ou pour le roi, ou les deux quand cela est possible ?

La contribution de Fabrice Micallef insiste enfin sur les temps du service : entrée en service ou changement de service, voire retour en service. Les anciens ligueurs cherchent ainsi à revenir au service du roi de France, mettant en scène leur désir de retourner auprès de leur prince naturel. Ils doivent alors mettre en valeur leurs compétences, y compris en montrant ce que le service d'un prince adversaire du roi de France a pu leur permettre d'apprendre qui serait dès lors intéressant pour ce dernier. Les exemples ne manquent pas, du connétable de Bourbon⁶ au prince de Condé⁷, de ces changements de service aussi illustres que redoutables pour le roi.

Cependant, la première concurrence pour le service du roi reste bien entendu celle du service de Dieu. La question de la légitimité politique renvoie toujours *in fine* à son dispensateur suprême. Refusant de reconnaître que la politique relève d'une sphère autonome, les conseillers du souverain espagnol, au moins jusqu'au milieu du XVII^e siècle, invoquent toujours la même hiérarchie : le service de Dieu est systématiquement placé avant celui du prince⁸. De même, dans la Russie des tsars, le sujet

6. CROUZET Denis, *Charles de Bourbon, connétable de France*, Paris, Fayard, 2003.

7. BÉGUIN Katia, *Les Princes de Condé. Rebelles, courtisans et mécène dans la France du Grand Siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2012.

8. Voir par exemple TASSIS Jean-Baptiste de, *Discours sur la paix et la guerre, politique et gouvernement et plusieurs autres matières*, Bruxelles, Rutger Velpius et Hubert Antoine, 1612, part. 13.

appartient d'abord à Dieu, ensuite au tsar et enfin à un maître particulier (un propriétaire terrien, un monastère, etc.) comme le souligne Marie-Karine Schaub. Pour Samuel Hartlib étudié par Stéphane Haffemayer, le service du prince passe après le service de la cause protestante dont l'Angleterre doit selon lui prendre la tête à l'échelle européenne. Bientôt, il ne se dit plus au service du prince mais d'un Commonwealth, qu'il imagine comme « la communauté fraternelle des enfants d'Israël », vouée au bien public et même à l'assistance publique, sans réserver une place particulière au pouvoir civil. Le souverain est alors tout simplement exclu du jeu. Les agents écossais étudiés par Éric Durot s'accommodent quant à eux de servir plusieurs princes parce qu'ils se mettent d'abord au service de Dieu. Les seigneurs du Languedoc auxquels s'est intéressée Ariane Boltanski n'affichent pas les choses aussi ouvertement au début du XVII^e siècle ; ils n'entendent pas pour autant renoncer à favoriser la propagation du catholicisme, alors que le pouvoir royal attend d'eux une participation à la politique officielle de concorde. Il convient aussi d'évoquer la situation des évêques, qui tiennent en France leur charge du roi, et sont pris dans un conflit de loyauté entre Rome et leur souverain, dont Cédric Michon a montré qu'ils devenaient des serviteurs privilégiés⁹.

Le service du prince ne sort donc pas toujours vaincu de la confrontation avec le service de Dieu. L'attachement à la personne du prince guide ainsi les diplomates protestants étudiés par Camille Desenclos et semble même être le principal pilier de leur fidélité au roi de France, au-delà de la mort d'Henri IV, alors qu'ils doivent accepter de véritables sacrifices : ils sont en effet loin de pouvoir défendre la cause de la Réforme aussi librement qu'ils pourraient le souhaiter. Le service de Dieu peut aussi ramener au service du prince ou l'accompagner comme en témoignent les conversions spectaculaires durant le règne de Louis XIV, à commencer par celle de Turenne en 1668. Le service du roi peut enfin être un moyen de mettre de côté les oppositions confessionnelles comme il arrive parfois dans les villes de la France des guerres de Religion.

Le roi et ses serviteurs

Tous les sujets du roi sont ses serviteurs mais le service que rend chacun est fonction de qui il est, sans pour autant qu'une catégorie sociale donnée soit assignée à un type de service. Il n'en reste pas moins que ce n'est pas la même chose d'être un serviteur noble ou roturier, militaire, robin ou paysan. Il y a par ailleurs une différence entre ceux des sujets du roi dont la fonction même en fait des serviteurs, officiers ou commissaires, membres

9. MICHON Cédric, *La Crosse et le Sceptre. Les Prélats d'État sous François I^{er} et Henri VIII*, Paris, Tallandier, 2008.

de l'administration centrale ou des administrations locales, d'une part, et les simples sujets du roi, d'autre part, entre ceux qui se sont engagés au service du roi et ceux dont le roi attend un service car ils sont ses sujets.

Le service tisse des liens politiques dont les formes, la force et les attentes dépendent donc intimement du rang social, et c'est au sommet de la société que les individus apparaissent plus insérés dans le système d'accréditation des mérites mais aussi plus dépendants de celui-ci. À l'inverse, comme le montre Philippe Hamon, les communautés rurales n'entendent pas particulièrement entrer dans un jeu dans lequel on ne souhaite guère les admettre. Leur horizon d'attente n'est évidemment pas celui des élites sociales : même si elles ne manquent pas d'inscrire leurs actions et leurs prises de position dans le cadre du service – d'un souverain, du bien commun, de Dieu –, leurs logiques de mobilisation sont essentiellement locales et obéissent à un agenda qui leur est propre.

Au sein même des agents de la monarchie, impossible de considérer de la même façon un secrétaire d'État ou le titulaire d'un office d'une province lointaine, voire ultra-marine : comme l'ont montré Michael Braddick ou Bernard Barbiche, ce que l'État veut dire pour chacun varie énormément. Tout autant que le roi, les corps constitués considèrent en être des parties constitutives, naturelles et indispensables, et c'est en vain que Louis XIV a tenté de priver les corps intermédiaires de la possibilité de se considérer comme des instances souveraines¹⁰. Entre tous les sujets qui sont autant de serviteurs possibles, les cultures politiques ne sont pas les mêmes, les enjeux quotidiens non plus, le contact avec la personne du roi voire sa possibilité même pas davantage. Ainsi le service dit-il le rang social et il y a, semble-t-il, un habitus du service propre aux différents « états », chacun y projetant aussi ses ambitions et ses aspirations propres.

La question de savoir qui le sert et comment se pose aussi pour le prince lui-même. Le fait de le servir apporte en effet en lui-même une légitimité au serviteur et influe sur son rang social, opère une distinction que le prince peut utiliser comme une récompense ; à l'inverse, le fait d'avoir des serviteurs apporte une légitimité. Or, si les souverains se trouvent au cœur du jeu, ils ne le dominent jamais entièrement. Ils sont, en effet, loin d'être égaux dans leur dignité et dans leur capacité à récompenser. Non seulement la valeur du don dépend de la réputation de celui qui l'accorde, comme le souligne Nicolas Schapira, mais les individus au pouvoir se trouvent même en concurrence les uns les autres : les grands nobles du duché de Bretagne à la fin du xv^e siècle (Michel Nassiet) ou les officiers du duché de Lorraine aux xvi^e et xvii^e siècle recherchent les grâces du roi de France,

10. BRADDICK Michael, *State Formation in Early Modern England, c. 1550-1700*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 ; BARBICHE Bernard, « Conseils souverains ou conseils supérieurs ? Un enjeu politique », in *idem*, *Le Roi et l'État. Regards sur quelques institutions de la France moderne (xvi^e-xviii^e siècle)*, Paris, École des chartes, 2021, p. 69-78.

aux dépens parfois de leur seigneur territorial¹¹. Le genre est également central : l'exemple de la duchesse Anne de Bretagne semble indiquer qu'une princesse parvient difficilement à capter la fidélité des hommes de guerre à l'orée de l'époque moderne ainsi que le souligne Michel Nassiet.

Pour le souverain, le service est aussi un moyen d'éprouver la fidélité de ses sujets tandis que le récompenser permet de se les attacher quitte à entretenir l'émulation et la concurrence entre les serviteurs. De façon plus cynique, la question peut également se poser pour le prince de savoir comment se servir de ses serviteurs. Les souverains et leurs représentants trouvent même parfois utile de s'attacher des personnes dont la fiabilité est sujette à caution : tel est le cas des agents écossais étudiés par Éric Durot qui, au temps des guerres de Religion en France et dans les royaumes britanniques, ont notoirement jusqu'à cinq obédiences différentes. L'exemple des anciens ligueurs étudié par Fabrice Micallef le montre également : les ambassadeurs reçoivent un flot continu de propositions émanant d'exilés et plus généralement d'individus en rupture de ban, évoluant entre plusieurs mondes, qu'ils prennent la peine de jauger, tout en avouant parfois être incapables d'évaluer leur crédibilité. La part d'opportunisme et d'instrumentalisation du lien de service atteint là son sommet et ce des deux côtés : aussi bien de la part du souverain et de ses agents que de ceux qui proposent leurs services.

Le service du roi passe ainsi souvent par la médiation d'autres serviteurs. Les ambassadeurs, évoqués ci-dessus, doivent donc faire le tri parmi les offres de service qu'ils reçoivent, faisant usage de leur culture de l'interrogatoire, lorsqu'ils sont magistrats. Tout autant que les nobles, dans et hors de la cour, les favoris et secrétaires des souverains se font les relais d'un dialogue direct avec les corps constitués ou le monde des financiers, mais aussi avec ceux qui détiennent l'autorité à l'échelle provinciale et locale, grâce à des liens personnels et de parenté étendus¹². Dans le sillage de leurs maîtres, comme le montre Nicolas Schapira, les secrétaires jouent ainsi un rôle capital d'intermédiaires dans les réseaux de clientèle, de façon à donner confiance aux serviteurs, en particulier en des temps où les fidélités vacillent, mais aussi à s'assurer que le détenteur du pouvoir peut avoir confiance en ceux qui le servent.

Ainsi faut-il mettre en question les belles assurances de dévouement qui saturent le discours politique quand il est question des relations de service¹³. Le contrat librement consenti qu'elles supposent peut subir les

11. FERSING Antoine, « Diplômés des universités et service du prince : Les attentes déçues des ducs de Lorraine (1545-1633) », *Ciré* (en ligne), n° 8, 2016.

12. JOUANNA Arlette, « Des réseaux d'amitié aux clientèles centralisées : les provinces et la cour (France XVI^e-XVII^e siècle) », C. GIRY-DELOISON et R. METTAM (dir.), *Patronages et clientélismes...*, op. cit., p. 21-38 ; JONES Norman, *Governing by Virtue: Lord Burghley and the Management of Elizabethan England*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

13. CHRISTIN Olivier, *La Cause des autres. Une histoire du dévouement politique*, Paris, PUF, 2021.

plus grandes distorsions. Il semble inexistant ou presque en Russie, où le tsar est pensé comme un maître absolu auquel ses sujets appartiennent : les élites ont des revenus et une dignité dépendant entièrement du souverain, en l'absence de propriété privée comme le montre Marie-Karine Schaub. Partout ailleurs en Europe, la tentation est forte de la part des autorités d'exiger une obéissance considérée comme un devoir indiscutable. Et les moyens de sanctionner ce qui est considéré comme une fidélité défaillante ne manquent pas. Dans le duché de Milan, atteintes physiques, emprisonnements, bannissements ou mises sous séquestre des patrimoines viennent le rappeler ainsi que Mario Rizzo le met en lumière. La contrainte ne cesse donc de s'exercer et le service n'est souvent que partiellement consenti. Toutefois, les moyens de contraintes princiers restent structurellement limités, ce qui nécessite le recours à des formes d'adhésion et de consentement. Quand bien même, la tentation pourrait exister du côté monarchique, le service ne saurait être imposé d'en haut. Les serviteurs des différents États quant à eux ne considèrent en aucun cas le service comme un devoir inconditionnel. Au contraire, la liberté de consentement est jugée essentielle dans la relation à l'autorité. Beaucoup estiment que le sujet peut examiner par lui-même ou par l'intermédiaire de ses représentants la conformité des ordres royaux à la volonté divine, à la justice, à la raison et à l'honneur¹⁴. Et tous attendent une juste rétribution à leurs services malgré le désintéressement proclamé.

Rétribuer le service

L'obéissance proclamée de manière fervente et les sacrifices consentis ne sauraient donc être à sens unique. Ils appellent, au contraire, une contrepartie, et elle doit être à la hauteur de ceux-ci. Ainsi, ils impliquent autant celui qui sert que celui qui est servi, unis par des liens de nature contractuelle. Même si elle se fonde généralement sur des rapports dissymétriques, la relation de service n'est donc jamais unilatérale. Elle est même l'objet d'une transaction permanente et implicite dans laquelle chaque acteur sait ce qu'il offre et ce qu'il obtient. Malgré les protestations répétées de gratuité, le service fonctionne comme un don contre-don, celui qui reçoit étant toujours engagé dans une action de réciprocité à plus ou moins long terme. S'il revient aux sujets d'assister le souverain, celui-ci doit reconnaître la valeur des services rendus et accorder, au vu de ceux-ci, une juste récompense dont la forme est aussi variée que le service lui-même. Des actes concrets sont par conséquent attendus de part et d'autre, même si la plupart

14. THOMPSON Irving A. A., « *Do ut des*: la economía política del "servicio" en la Castilla moderna », in A. ESTEBAN ESTRÍNGANA (dir.), *Servir al rey en la Monarquía de los Austrias...*, op. cit., p. 283-296; JOUANA Arlette, « Présentation », in *Métaphysique et politique de l'obéissance dans la France du XVI^e siècle*, dossier publ. dans la *Nouvelle revue du XVI^e siècle*, t. 22/1, 2004, p. 7-18.

du temps rien n'est écrit, rien n'est fixé, tout reste tacite. L'utilité et le bénéfice mutuels sont d'ailleurs communément invoqués. Le lien de dépendance créé par le service relève donc plus de l'interaction que de l'obligation ou d'une obéissance imposée d'en haut. Ainsi, les gouvernants doivent être eux aussi utiles aux sujets et citoyens et récompenser l'aide qu'ils reçoivent : c'est le sens du motif artistique, courant aux XVI^e et XVII^e siècles, du *fructus belli*, représenté sur la tapisserie choisie pour la couverture de l'ouvrage. Cette cérémonie du partage du butin sous la houlette du souverain illustre les mérites de chacun sur le champ de bataille. Pour les combattants, nobles comme roturiers, le service militaire est vécu comme un sacrifice suprême, un don de soi et une manifestation d'héroïsme ; du prince, on attend donc une reconnaissance, il doit avec clairvoyance attribuer à chacun ce qu'il mérite. C'est à ce prix que princesses et princes peuvent gouverner. Toutefois, si les récompenses sont au cœur de la relation de service, elles se distinguent fondamentalement d'une rétribution pour les contemporains, même s'il est aujourd'hui difficile de distinguer les dons des remboursements ou les faveurs des appointements.

Dans la crise que connaît la Bretagne au tournant des années 1480-1490, la duchesse Anne, étudiée par Michel Nassiet, est ainsi tenue de distinguer les bons serviteurs et de montrer des marques de sa gratitude, d'autant plus que sa légitimité est contestée. Les récompenses possibles sont extrêmement variées, de l'anoblissement, même si cela reste rarissime, aux dons en argent, difficiles dans une période où la duchesse est démunie, en passant par le paiement des rançons, l'exemption du rachat (le droit de succession à payer à la mort d'un vassal équivalent à un an de revenu), la jouissance viagère d'une seigneurie ducale, l'octroi d'une seigneurie ou d'un fief, etc. Dans la Russie du XVII^e siècle étudiée par Marie-Karine Schaub, si les sujets juridiquement libres appartiennent au tsar aussi bien que les esclaves, le souverain doit littéralement nourrir ses serviteurs, à commencer par l'organisation de banquets. La fidélité absolue due aux tsars et l'absence de propriété privée créent donc une obligation d'autant plus forte de rétribution de la part du souverain : plus celui-ci demande, plus il doit récompenser. José Manuel Díaz Blanco et Bruno de la Serna Nasser montrent quant à eux que les liens qui unissent les marchands sévillans à la Couronne espagnole reposent sur l'octroi régulier de privilèges.

Le service du prince enrichit par ailleurs le capital symbolique : le service armé du roi permet en particulier d'acquérir de l'honneur, notamment pour les roturiers ou les anoblis, comme en témoignent les nombreuses carrières militaires des descendants de robins. Le fait que le service du roi anoblisse à plus ou moins brève échéance en fonction de l'office acquis dit aussi que le simple fait de servir son prince porte en lui-même sa rétribution. Les récompenses matérielles manifestent elles aussi une reconnaissance aux yeux de tous et permettent une progression dans la hiérarchie de l'honneur pour

les individus, leurs lignages et leurs réseaux de clientèle. À l'inverse, le terme « desservice », qui semble naître et connaître sa plus grande diffusion dans l'Europe de l'époque moderne, désigne entre autres le fait de porter atteinte à la réputation d'un individu¹⁵.

Le miroir que l'on tend communément au prince chrétien le fait donc apparaître en dispensateur équitable d'une justice distributive « esgalle en toutes choses » et accordée à « chacun selon sa qualité, estat, services, merites, s'il veut maintenir à tous en obeissance et subjection¹⁶ ». Toutefois, la dimension contractuelle du service entre bien souvent en opposition avec son caractère informel et génère une insatisfaction permanente. C'est d'autant plus vrai tant, par définition, les partenaires de l'échange sont inégaux dans le cadre d'un service rendu au souverain. Pour justifier leur revirement, les anciens ligueurs que Fabrice Micallef a étudiés se plaignent par exemple d'avoir été mal rétribués par Philippe II.

Les détenteurs du pouvoir souverain paraissent donc souvent ingrats. Le roi rétribue d'abord et avant tout ceux dont il ne peut se passer, ceux qu'il ne peut se permettre de se mettre à dos, quand bien même ce sont ceux qui viennent de se révolter, tandis que ceux qui lui sont restés fidèles sont mal ou pas récompensés – à tel point que se révolter ou faire mine de se révolter peut être un calcul plus intéressant que le service. Les ralliements aristocratiques achetés à prix d'or pendant la Fronde ne peuvent ainsi qu'avoir pour pendant, les caisses de l'État n'étant pas insondables, des déceptions chez les serviteurs de la monarchie. Les faveurs obtenues directement du souverain, ou par l'intermédiaire de protecteurs, nourrissant des liens vécus sur un mode personnel, leur absence bouscule tout l'édifice : la question s'est posée avec acuité dans l'empire de Charles Quint puis dans la monarchie espagnole. Elle a été mise sur la table avec netteté par une junta réunie par Olivares en 1626, dont les membres relèvent combien l'absence d'une cour royale à Lisbonne et l'absence physique du souverain engendrent un sentiment d'abandon. Pour les élites portugaises,

-
15. Voir entre autres NICOT Jean, *Thresor de la langue française...*, Paris, David Douceur, 1606, p. 593 ; FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant generalement tous les mots françois...*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, t. 4, f° Ddd ; *Le Dictionnaire de l'académie françoise*, Paris, Coignard, 1694, t. 2, p. 469, et *Diccionario de la lengua castellana*, Madrid, F. del Hierro, 1739, t. 2, p. 99 ; ainsi que DÉRUELLE Benjamin, *De papier, de fer et de sang : chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité* (ca. 1460-ca. 1620), Paris, Publications de la Sorbonne, 2015 ; ESTEBAN ESTRÍNGANA Alicia, « El servicio, paradigma de relación política en los siglos XVI y XVII », *in idem* (dir.), *Servir al rey en la Monarquía de los Austrias...*, *op. cit.*, p. 11-45 ; TRUCHUELO Susana, « Servicio y reciprocidad en la Monarquía hispánica: prácticas de gobierno entre la Corte y los territorios en el Antiguo Régimen », *in* Guillermo Rubén NIEVA OCAMPO, GONZÁLEZ CUEVA et Andrea MARIANA NAVARRO (dir.), *El príncipe, la corte y sus reinos: agentes y prácticas de gobierno en el mundo hispano* (ss. XIV-XVIII), San Miguel de Tucumán, Universidad Nacional de Tucumán, 2016, p. 209-252 ; DAVIS Natalie Zemon, *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Seuil, 2003.
16. Ces principes d'équité et d'impartialité parfaites sont rappelés par Jehan Baptiste de Tassis, ancien membre subalterne du gouvernement des Pays-Bas et « gentilhomme » attaché au service de l'archiduc Albert au début du XVII^e siècle. Voir son *Discours sur la paix et la guerre...*, *op. cit.*, p. 11-13.

il est même devenu impossible de le servir quotidiennement dans le cadre d'une Maison¹⁷.

Le service porte donc en lui une dimension conflictuelle car ses acteurs ont des stratégies antagonistes. Les détenteurs du pouvoir mesurent ce qu'ils donnent comme ce qu'ils prennent. Lorsqu'ils récompensent, c'est pour être mieux servis, indiquer la voie à suivre pour l'être et susciter l'émulation. Quant aux individus sollicitant des faveurs, ils sont engagés dans un jeu qui n'est pas exempt ni de surenchère ni de duperie, leurs déclarations relatives à l'importance de leurs services étant difficilement vérifiables. Ainsi, de manière constante, le service se monnaie et s'évalue, par les princes comme par les serviteurs. La négociation est de règle et elle peut prendre la forme d'un véritable marché. Selon Fabrice Micallef, parmi les anciens ligueurs qui cherchent à revenir au service du roi de France, rares sont ainsi ceux qui ne se livrent pas à un marchandage quant au prix des services qu'ils prétendent pouvoir rendre.

Faire connaître et reconnaître le service

Il ne suffit en effet pas d'avoir servi, encore faut-il faire connaître et reconnaître son service pour le faire récompenser. Quand le service rendu a été mis en doute ou décrié, il faut aussi se justifier; c'est par exemple ce qui guide la prise de plume de Blaise de Monluc. Il y a en effet une concurrence entre les serviteurs comme il y a une concurrence entre les maîtres ou les causes. Et cette concurrence fait qu'il y a toujours d'autres serviteurs pour dire qu'on a mal servi, mal appliqué ou mal interprété les ordres du roi : les ambassadeurs, éloignés d'un maître qui s'inquiète en permanence de leur fidélité, même si la trahison d'un diplomate relève d'abord et avant tout de la peur des gouvernants, sont ainsi en permanence menacés d'être décriés dans leur action mais possèdent un accès direct au souverain par le biais des dépêches qu'ils lui adressent et dans lesquelles ils ont tout intérêt à mettre en scène leur adresse.

Les mémoires de Villeroy montrent aussi que la défense d'un service exemplaire peut être largement postérieure aux événements et même au trépas du maître : parus en 1622, ils reviennent en effet sur son action comme secrétaire d'État pendant les guerres de Religion. C'est en effet la postérité et le lignage qui sont en jeu. Intimement lié à la construction de l'identité des individus, le service est aussi constitutif de celle des familles et des communautés auxquelles ils appartiennent. Les individus semblent donc partager une volonté d'être reconnus comme les meilleurs des serviteurs et partout de puissants mécanismes d'émulation se manifestent.

17. RIVERO RODRÍGUEZ Manuel, « La cour du roi et les cours des vice-rois : la crise du gouvernement de la monarchie espagnole au XVII^e siècle », *Histoire, Économie & Société*, 38^e année, n° 3, septembre 2019, p. 33-49.

Alors que le pouvoir est puissamment incarné durant la première modernité, les rapports politiques sont décrits, pensés et vécus comme des liens personnels : ceux du sujet et du serviteur avec son maître, ceux du client face à son patron, ceux de l'enfant et de son père. Ils ne sont envisageables s'ils ne sont ou ne s'assimilent à une relation naturelle et si elle ne prend pas les dehors d'un attachement proclamé avec effusion. Le lien de service s'inscrit donc dans ce que Jean Nagle a appelé une « civilisation du cœur » où l'amour est censé supporter tout l'édifice. Dès lors, la force d'un prince réside dans l'attachement fervent qu'on lui porte et que les serviteurs doivent mettre en scène pour être reconnus comme tels¹⁸. Le discours sur le service prend dès lors toujours une forme passionnelle. Que ce soit sincère ou pas, se poser en serviteur relève de toute façon de la mise en scène. C'est à cet exercice que se livre dans les années 1560 Bertrand-Raimbaud de Simiane de Gordes, lieutenant général du roi dans le Dauphiné, quand ses contradicteurs, qu'ils soient catholiques et protestants, l'accusent de partialité. Égrenant les arguments, il s'attache à se présenter comme le meilleur des serviteurs ainsi que le mettent en lumière Thierry Rentet et Mark Greengrass. Les qualités généralement mises en avant dans le portrait du parfait serviteur sont avant tout le sacrifice et le désintéret. Le service au prince se présente comme un acte délibéré et gratuit. Il suppose même un prix à payer : la vie, une blessure, des obstacles à surmonter ou des pertes financières. Il faut être prêt à « verser jusqu'à la dernière goutte de son sang », comme l'écrit don Luis de Haro alors qu'il tente d'arracher sur la frontière pyrénéenne les conditions d'une paix la moins déshonorante possible pour Philippe IV¹⁹. Dans l'idéal, la fidélité absolue est aussi de mise. Cette dimension de dévouement à toute épreuve semble parfaitement assumée par Bernard de Vabres, sénéchal de Toulouse. Ce seigneur français étudié par Pierre-Jean Souriac a lui aussi épuisé tout son crédit en se posant en arbitre au milieu des conflits politiques et confessionnels au début des guerres de Religion.

La question des modèles selon lesquels les serviteurs agissent recoupe évidemment celle de ce qu'est un bon serviteur du point de vue des souverains, dont les critères de jugement dévoilent par ailleurs leur conception du pouvoir, la confrontation entre les deux pouvant être source de tensions autant que le sujet des récompenses auquel il est intrinsèquement lié. Claire Gantet montre ainsi la propagande impériale destinée à dépeindre Ernest von Mansfeld et Albrecht von Wallenstein sous les traits les plus négatifs, à l'antithèse des bons serviteurs ; Wallenstein, cependant,

18. NAGLE Jean, *La Civilisation du cœur. Histoire du sentiment politique en France du XI^e au XIX^e siècle*, Paris, 1998 ; HESPAÑA Antonio Manuel, *La gracia del derecho: economía de la cultura en la edad moderna*, trad. esp., Madrid, Centro de Estudios Constitucionales, 1993.

19. Don Luis de Haro à don Francisco de Contreras, 24 juillet 1659, Archivo General de Simancas, Estado K 1622, n° 17 ; THOMPSON I. A. A., « *Do ut des...* », art. cité.

a tout de suite fasciné, à commencer par Richelieu, même si c'est de façon négative ou ambiguë. À l'inverse, en s'intéressant à Henri d'Angoulême, Fabrice Micallef²⁰ avait souligné lors de la journée d'études à quel point le bâtard royal était potentiellement un serviteur parfait pour la monarchie car complètement dépendant d'elle. En octroyant au bâtard des grâces en dépit de son illégitimité, la monarchie le rend en effet redevable, ce qui le rapproche des favoris ou des mignons. Il possède cependant la capacité supplémentaire de convoquer physiquement le roi grâce aux liens du sang. Dès son plus jeune âge, Henri d'Angoulême reçoit une éducation qui doit créer ce sentiment de dépendance, ensuite entretenu par un soutien sans faille de la monarchie à sa carrière ecclésiastique mais aussi par le fait qu'il n'est jamais légitimé ni ne reçoit jamais d'apanage, au contraire de sa demi-sœur Diane : faveurs et dépendance sciemment entretenues se mêlent donc. Ce modèle de serviteur se perpétue avec Charles d'Orléans, le fils bâtard de Charles IX.

La façon dont les anciens ligueurs étudiés là encore par Fabrice Micallef se présentent à l'ambassadeur français en Espagne au début du XVII^e siècle met également en lumière les modèles auxquels ils cherchent à se conformer. Tous semblent ainsi recourir à un récit stéréotypé relatif à leur contrition patriotique de façon à effacer leurs actions passées. Il s'agit aussi pour eux de mettre en scène leurs compétences, les secrets qu'ils ont soi-disant acquis en servant le monarque espagnol de façon à se rendre crédibles et à faire monter les enchères quant à la rétribution de leurs services à venir.

À l'épreuve des guerres civiles

Ces sont les situations de confrontation entre différentes obligations et les contextes de crise que cet ouvrage collectif entend considérer car elles agissent comme de puissants révélateurs et entraînent des mutations profondes. Les conflits civils et confessionnels des XVI^e et XVII^e siècles constituent en effet des temps de disharmonie, de concurrence et même d'opposition entre des liens de fidélités interpersonnels, des enracinements régionaux, des imaginaires politiques et des convictions religieuses. L'instabilité et la dimension conflictuelle des liens de service sont renforcées par les crises.

Dans ses réflexions conclusives, Nicolas Le Roux pose fermement les dilemmes auxquels les acteurs sont alors confrontés. Pour les princes se pose la question de savoir comment se faire obéir, voire, dans le cas de nouveaux souverains envers lesquels une partie des sujets estime ne devoir aucun service, de savoir comment affirmer sa légitimité. Pour les serviteurs, de

20. MICALLEF Fabrice, *Le Bâtard royal. Henri d'Angoulême dans l'ombre des Valois, 1551-1586*, Genève, Droz, 2018.

nouveaux risques mais aussi de nouvelles opportunités se présentent. Katia Béguin note « l'irruption de l'intérêt » lors de l'épisode de la Fronde : les élans du cœur et les liens personnels cèdent le pas au calcul. Le rattachement à un parti devient plus nettement le fruit d'une évaluation raisonnée de l'avantage que l'on peut en tirer²¹. Bien plus, dans les situations de troubles, la contestation du pouvoir fait vaciller l'édifice sur lequel se fonde le service. Vers quel souverain se tourner lorsque quand coexistent plusieurs tsars proclamés (M.-K. Schaub)? La tentation est grande, en temps de conflit, de s'en détourner lorsqu'ils n'offrent plus les garanties que l'on attend d'eux, mais comment mesurer les conséquences des choix que l'on opère dans un contexte incertain? C'est tout autant le rapport à Dieu qui se joue alors – comme dans toute relation de service.

Peut-on servir un Prince dont on ne partage pas les convictions religieuses? Pire, peut-on se faire le serviteur d'une politique confessionnelle à l'opposé de ses propres croyances? Inversement, un prince peut-il accepter de prendre à son service une personne d'une foi différente de la sienne? C'est à ce type de dilemmes que les contemporains sont sans cesse confrontés. Dans ces tiraillements entre les obligations divergentes du sujet et du fidèle se jouent aussi deux processus essentiels de la modernisation sociale : d'un côté, un phénomène d'autonomisation du politique, par lequel un prince accepte que « l'hérétique ne cesse d'être un serviteur », pour détourner Michel de l'Hospital; de l'autre, une tendance à la « dissociation de l'homme », écartelé entre ses engagements publics comme serviteur et ses convictions profondes comme croyant²².

La rupture spectaculaire provoquée par Luther pèse donc de tout son poids à l'époque moderne : elle a instauré une incompatibilité potentielle entre l'obéissance à l'autorité politique et l'appartenance à une Église. Les nobles catholiques du Languedoc étudiés par Ariane Boltanski, se passant de l'aval de la monarchie, prennent ainsi l'initiative de s'adresser directement à la Congrégation de la Propagande dans les années 1620 pour mettre en place des missions dans leur province. De leur point de vue, la propagation du catholicisme prime en cette circonstance. Les agents écossais calvinistes étudiés par Éric Durot sont bien plus indépendants encore. Au début des guerres de Religion, bien qu'ils soient au service de Charles IX, ils œuvrent à faire triompher en France la cause de la Réforme et à la conduire sur la voie qu'ils estiment être celle de la « vraie religion ».

21. BEGUIN Katia, « Changements de partis et opportunisme durant la Fronde (1648-1653). La mort de la politique ancienne? », *Politix*, n° 56, 2001/4, p. 43-54.

22. CHRISTIN Olivier, *La Paix de religion. L'Autonomisation de la raison politique*, Paris, Seuil, 2001. Sur l'« uomo dissociato », voir BATTISTA Anna Maria, « Morale privée et utilitarisme politique en France au XVII^e siècle », in *Staatsräson. Studien zur Geschichte eines politischen Begriffs*, hrg. von R. Schnur, Tübingen, *Internationales Kolloquium über Staatsräson*, 2-5 April 1974, Berlin, Duncker-Humblot, 1975, p. 87-119.

Comment les relations de service ont-elles résisté à ces situations d'engagements contradictoires? L'édifice sur lequel repose le service fondé sur un principe de juste récompense montre alors ses limites. Ainsi, la fidélité observée chez les marchands sévillans étudiés par José Manuel Díaz Blanco et Bruno de la Serna Nasser ne leur a guère été profitable. C'est au péril de la bonne marche de leurs affaires et de leurs capacités financières qu'ils ont accepté des rapports toujours plus déséquilibrés tout au long de la première moitié du XVII^e siècle : ils aident leur roi mais cessent d'obtenir des privilèges commerciaux et voient même ceux-ci être mis en cause. Toutefois, pour une large part, pendant la crise elle-même, les arguments en faveur de la fidélité ou de la révolte se valent tous, sont difficiles à départager et relèvent d'un choix personnel qui n'est pas uniquement dicté par des appartenances. C'est le dénouement qui apporte la réponse quant à savoir quel service il fallait privilégier et ce n'est qu'après coup que les vainqueurs imposent leur version sur le sens de l'histoire.

Pour autant, le système n'est pas dénué d'efficacité dans les contextes difficiles. Les équilibres politiques et les processus de redistribution semblent souvent permettre aux souverains de se poser en arbitre dans l'adversité, comme cela a été en France et en Russie au début du XVII^e siècle. Même en Hongrie, les relations complexes entre les élites nobiliaires du royaume et le pouvoir impérial les portent autant à l'affrontement qu'au compromis. La cour impériale demeure malgré tout un interlocuteur obligé et, pour faire carrière, même en Hongrie, les aristocrates sont dépendants des faveurs et du crédit qu'elle peut accorder, ainsi que le soulignent Géza Pálffy et Ferenc Tóth.

Le service peut aussi servir de refuge. Le fait de bien remplir son office peut par exemple permettre de s'isoler des événements et abriter ceux qui cherchent la neutralité. Michel Dobry a en outre observé à propos des crises politiques contemporaines que celles-ci provoquent une « régression vers les habitus », les dispositions incorporées des personnes, loin de l'illusion, parfois proclamée par les acteurs eux-mêmes, d'une autonomie retrouvée²³. Les crises sont par ailleurs un temps de désobjectivation des rapports sociaux et de re-personnalisation du politique; alors que les institutions tendent à s'effondrer, même si, en fonction de la géographie, certaines résistent mieux qu'on le dit souvent, les acteurs s'en remettent aux rapports personnels, parmi lesquelles les relations de service figurent en bonne place pour la première modernité.

23. DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

Le service dans le temps long

Au-delà des divers cas analysés, des évolutions de long terme se dessinent-elles à l'échelle européenne? Plusieurs phénomènes, pas nécessairement convergents, semblent à l'œuvre. Tout d'abord, la nature des services rendus et récompensés paraît changer sensiblement. Ils se font de plus en plus administratifs et de moins en moins militaires. Même dans les rangs de la noblesse, les mérites sur le champ de bataille tendent à être moins mis en avant que le service au prince en lui-même : les nobles se font plus conseillers et administrateurs que chevaliers²⁴. Le service par l'épée tend par ailleurs à être remplacé par une contribution financière. Dès lors, le service est moins physique, mais aussi moins personnel. Dans la monarchie proto-administrative du début de l'époque moderne, le fonctionnement concret exige des robins comme des militaires de servir avec leur corps. À l'image de l'entourage féminin d'Anne de Bretagne qui s'interpose entre leur maîtresse et l'homme qui veut la violer lors de l'explosion de violence intime à laquelle il assiste, les serviteurs donnent leur corps car ils aiment leur prince corps et âme. Avec le temps, cet aspect s'efface à mesure qu'il y a une forme d'abstraction de l'État et du système politique qui s'installe, comme au moment de la Ligue, quand il n'y a plus de roi pour les Ligueurs – même si l'État ligueur n'existe pas et ressemble davantage à une fédération de communautés autonomes. En outre, quand il s'agit encore de servir le roi, la question peut se poser de savoir si c'est la personne physique dont il est question ou la couronne mystique.

L'affirmation d'une entité souveraine est par ailleurs un phénomène évident. En France, la communauté politique nationale est volontiers envisagée comme la république de l'ensemble des citoyens jusqu'au milieu du xvi^e siècle; à partir des années 1580, les guerres de Religion ayant entraîné une rupture du lien ancien entre le roi et le bien public, c'est sous la bannière de l'« État » qu'est défendu le bien public, qui devient bien du public comme le souligne James Collins. La posture adoptée par les chanceliers de France au xvi^e siècle illustre ce changement. Ceux-ci ont gagné en indépendance par rapport au souverain depuis le début de l'époque moderne, au point qu'ils sont volontiers reconnus sous Henri IV comme ceux qui peuvent refuser de donner force de loi aux textes à sceller. D'hommes servant le roi, ils se sont mués en homme d'État et incarnent la continuité de la monarchie d'après Olivier Poncet. L'État apparaît donc progressivement comme une entité dissociée, dans la théorie ou la pratique, du roi. Le mot apparaît dans le vocabulaire politique, change de sens puis se débarrasse peu à peu de ses ambiguïtés, ce qui est significatif : l'État, dans

24. LE ROUX Nicolas, *Le Crépuscule de la chevalerie. Noblesse et guerre au siècle de la Renaissance*, Seyssel, Champ Vallon, 2015, p. 38-39.

le sens où on l'entend aujourd'hui, surgit quelque part dans la décennie 1560-1580, même si les réalités préexistent largement au mot lui-même. Dans les mémoires de Villeroy, la fréquence du mot État apparaît avec une fréquence supérieure à ce qui se trouve ailleurs : il désigne une entité transcendante qui dépasse le souverain défaillant, qui donne des ordres et des contre-ordres. Le grand secrétaire d'État se dit ainsi fidèle au service de l'État, mais d'autres contemporains parleront de la monarchie, de la couronne, etc.²⁵. Au XVII^e siècle, l'État est à la fois marqué par une dépersonnalisation et une sacralisation qui en font, selon les mots d'Arlette Jouanna « une structure d'ordre subordonnant les gouvernés aux gouvernants, et pourvue d'une transcendance propre, distincte de la transcendance divine bien que mystérieusement reliée à elle²⁶ ».

Dans les situations d'affrontement, cette tendance de fond est toutefois loin de se dessiner partout au même rythme et avec la même profondeur. Les crises provoquent en effet aussi bien le recours à des idéaux supérieurs qu'à une plus grande personnalisation des liens de service. Il n'y a évidemment rien de linéaire dans l'évolution qui conduit à des liens politiques plus impersonnels et laïcisés et au renversement historique se dessinant au XVIII^e siècle et tendant à placer les gouvernants au service du bien public et des citoyens. Lors de la journée d'études, Michel Nassiet a ainsi souligné que le service armé de la noblesse prend une forme dégradée dans les années 1580 par rapport à la forme institutionnelle que représentaient le ban et l'arrière-ban en vigueur au début du siècle, avec des ordres royaux envoyés par lettres closes. Sans qu'il soit possible de parler de re-féodalisation du politique, il y a là un retour à des rapports de pouvoir anciens fondés sur la re-personnalisation du politique et une forme de régression du point de vue de l'affirmation de l'État. Claire Gantet montre, quant à elle, que si l'empereur tente de s'appuyer sur la charpente institutionnelle de l'Empire pour mettre fin à la guerre, les princes rebelles n'ont aucune difficulté à l'accuser d'abus de pouvoir car il le fait en court-circuitant les procédures habituelles de la justice, ce qui montre par ailleurs que les souverains ne disposent d'aucune exclusivité sur l'argument juridique.

Le processus de bureaucratisation se heurte en outre tout au long de l'histoire moderne à la persistance des liens personnels et la question du « service » se trouve au cœur de ces frictions. Pour Max Weber, l'efficacité bureaucratique s'appuie en effet sur une compétence technique réelle mais également sur le minimum d'implication personnelle des agents, en particulier sur le minimum d'insinuation de motifs extérieurs à la charge :

25. Intervention de Nadine Kuperty-Tsur lors du débat tenu lors de la journée d'étude du 8 juin 2016 organisée à la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et intitulée *Servir le roi en temps de guerres de Religion*.

26. JOUANNA Arlette, *Le Prince absolu. Apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, 2014, p. 76

« À son stade ultime de développement, la bureaucratie s'ordonne également en un sens spécifique au principe "*sine ira ac studio*" [sans colère ni zèle]. Elle développe son caractère propre, accueilli avec bienveillance par le capitalisme, d'autant *plus* complètement qu'elle se déshumanise *davantage*, autrement dit, plus elle parvient à réaliser sa propriété spécifique, qui est saluée comme une vertu : à savoir l'exclusion, dans l'accomplissement des fonctions publiques, de l'amour, de la haine et de tous les éléments d'ordre affectif purement personnels et plus généralement irrationnels qui échappent au calcul. À la place du gentilhomme de l'ordre ancien mû par l'intérêt personnel, la faveur, la grâce et la reconnaissance, la culture moderne réclame pour l'appareil extérieur qui la soutient, à mesure qu'elle devient elle-même plus compliquée et spécialisée, l'expert non impliqué personnellement, par conséquent rigoureusement "objectif"²⁷. »

Force est de constater que les conceptions du service, et ce jusque tard dans l'époque moderne, semblent manifestement tout à fait étrangères à ce dispositif de dépersonnalisation des fonctions appuyé par un appareil législatif ultra-codifié. La Renaissance a certes marqué l'évolution d'un entourage de conseillers à un Conseil institutionnalisé, où viennent siéger des techniciens de l'écrit, de l'information, du gouvernement et de la négociation. Ces hommes de bureau sont néanmoins totalement dévoués au souverain et à la dynastie qu'ils servent, leur situation dépendant avant tout de la faveur dont ils bénéficient, même si leurs compétences sont réelles. L'intimité avec les princes et les liens personnels qui les lient entre eux sont donc capitaux. Dans les deux premières décennies des guerres de Religion en France, plusieurs lignages unis par les lieux du sang ont concentré les charges de secrétaires d'État grâce à leur proximité avec les derniers Valois. Ainsi, le vaste « clan Bochetel », dont les membres font généralement leurs armes dans les cours étrangères auprès des ambassadeurs, a mis sa clientèle et sa parentèle au service des rois de France²⁸. En parallèle s'est cependant développée une autre forme de bureaucratie, dans les chancelleries et les corps constitués. Plus institutionnalisée, elle est aussi plus indépendante : les juristes qui peuplent ces institutions sont portés à se proclamer garants de l'intérêt commun²⁹. On l'a dit, rien n'est moins défini et univoque que les termes et les formes du service.

L'Europe des XVI^e et XVII^e siècle ne doit pas être envisagée au regard d'une quête des fondements d'une modernité ou de catégories trop arrêtées³⁰.

27. WEBER Max, *Wirtschaft und Gesellschaft (Économie et société)*, Mohr, Tübingen, 1972, chapitre 9, 2^e section, p. 563 (trad. R. de Calan).

28. FONTVIEILLE Damien, *La Galaxie Bochetel. Un clan de pouvoir au service de la Couronne de France de Louis XII à Louis XIII*, thèse d'histoire, dir. Olivier Poncet et Alain Tallon, Sorbonne Université, 2020.

29. FERRER-BARTOMEU Jérémie, *L'État à la Lettre. Écrit politique et société administrative en France durant les guerres de religion (vers 1560-vers 1620)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2022 ; MICHON Cédric, *Dans la cour des lions. Hommes et femmes de pouvoir de la Renaissance*, Paris, Passés composés, 2020.

30. Comme y invitent plusieurs synthèses récentes. On citera, entre autres, CHARTERS Erica, HOULLEMARE Marie et WILSON Peter H. (éd.), *A global history of early modern violence*, Manchester,

La cour se renforce comme un centre politique et administratif sans que s'opère un cloisonnement aux différentes échelles du gouvernement, les nouveaux techniciens du gouvernement cohabitent avec les anciennes élites aristocratiques, des bureaucraties aux formes diverses et contradictoires se développent conjointement sans mettre en cause les pratiques clientélistes, l'attachement au bien public se conjugue avec la fidélité à une dynastie, l'affirmation d'un pouvoir absolu du prince va de pair avec la recherche du consensus politique, avec les négociations et les résistances plus ou moins violentes que cela implique, et les processus d'institutionnalisation à l'œuvre n'ôtent rien de leur force aux liens personnels et aux liens de service qui innervent l'ensemble du monde politique.

Manchester University Press, 2020 et FRIEDEBURG Robert von et MORRIL John, *Monarchy Transformed: Princes and Their Elites in Early Modern Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.